



École Enfant-Soleil

# Important Février 2023



Chers parents,

La Semaine des enseignantes et des enseignants se déroule du 6 au 12 février 2023. Durant cette semaine, nous vous invitons à souligner, à votre façon, le travail exceptionnel des enseignants de votre enfant. Faites le plein d'idées pour remercier les enseignants en toute simplicité et invitez votre enfant à préparer un petit mot!

*Agata Kajl*  
Directrice

*Ouarda Samira Benabdoun*  
Directrice adjointe

*Amandalie Lacorse*  
Directrice adjointe

## **Fin de l'étape 2**

Le vendredi 17 février 2023 marquera la fin de la 2<sup>ème</sup> étape de l'année scolaire 2023.

## **Communication/absence**

Nous vous rappelons qu'avec le Portail Parents, vous restez en contact avec l'école de votre enfant où que vous soyez et en tout temps !

Le Portail vous permet de trouver toute l'information nécessaire pour faire le suivi de la réussite de votre enfant (dossier de l'élève, absences, les détails du transport scolaire, les résultats scolaires (bulletin), les états de compte et les relevés fiscaux, etc.). Le tout, regroupé à un seul endroit. Pour en savoir plus, consultez la capsule Mozaïk-Portail pour les parents en cliquant sur <https://www.youtube.com/watch?v=SkuopFaN51I> .

## **Journée pédagogique**

N'oubliez pas que le vendredi 3 février est une journée pédagogique.

## **Semaine de relâche**

Cette année, la semaine de relâche est du 27 février au 3 mars 2023.

## **Fin des classes**

À la fin de la journée, certains élèves ne fréquentant pas le service de garde s'amuse dans le parc sans surveillance plutôt que de retourner à la maison. Prenez note que la surveillance par les brigadières aux intersections près de l'école se termine à 15h50.

## **Service de surveillance de dîner et du service de garde**

Les frais sont payables à la réception de l'état de compte. Nous vous rappelons que l'état de compte est envoyé à la fin du mois. Si vous ne recevez pas l'état de compte, veuillez communiquer avec Mme Joanne Cyr, technicienne, au 514-747-3065 poste 2.

## **Relevés fiscaux**

Le traitement des relevés fiscaux se fera de façon centralisée par le CSSMB et seront déposés sur Mozaïk Portail pour tous les élèves actifs au service de garde et à la surveillance des dîneurs. Nous vous encourageons à aller chercher les relevés sur Mozaïk dans la semaine du 10 février 2023. Nous remettrons des copies format papier uniquement aux élèves dont le statut est inactif qui sont toujours à l'école. Les élèves qui ne fréquentent plus l'école les recevront par la poste. Veuillez noter qu'il n'y a pas de relevé fiscal pour le programme de la mesure alimentaire.

## **Effets scolaires non payés**

Les parents qui n'ont pas encore procédé au paiement de la facture des effets scolaires sont invités à le faire dans les meilleurs délais en se présentant au secrétariat avec un chèque au nom de l'école ou le montant exact. Vous pouvez, également procéder au paiement par internet.

## **Modifications au dossier de l'élève**

Merci d'aviser l'école rapidement lors de changements quant aux personnes à contacter en cas d'urgence (nom et numéro de téléphone) ou lors d'un déménagement.

## **Nouvelles inscriptions pour l'année scolaire 2023-2024**

Toute personne qui réside sur le territoire du CSSMB et qui souhaite obtenir pour la première fois des services éducatifs dans l'une des écoles du CSSMB doit présenter une demande d'admission et d'inscription en cliquant [ici](#). La période d'inscription pour la prochaine rentrée scolaire débute le 6 février 2023. Le formulaire en ligne sera disponible à partir de cette date.

## **Réinscription pour l'année scolaire 2023-2024**

En février 2023, les parents recevront un courriel avec toutes les informations nécessaires pour procéder à l'inscription en ligne via le portail [Mozaïk Parents](#).

- Période de réinscription en ligne : du 13 au 26 février 2023
- C'est également lors de la réinscription en ligne que vous pourrez :
  - Faire l'inscription au service de garde (primaire)
  - Effectuer le choix de cours (secondaire) avec votre enfant

Pour les élèves qui fréquenteront l'école secondaire l'an prochain, l'école de secteur est l'école secondaire Saint-Laurent.

L'élève qui souhaite fréquenter une école autre que son école de quartier doit d'abord s'inscrire dans l'école de quartier qui lui est désignée.

**Primaire** : Le document **Choix d'école primaire à la demande des parents** doit être complété au plus tard le 31 mars et remis à l'école de quartier ou envoyé à [organisation.scolaire@csmb.qc.ca](mailto:organisation.scolaire@csmb.qc.ca)

**Secondaire** : Le document **Choix d'école secondaire à la demande des parents** doit être complété au plus tard le 31 mars et remis à l'école de quartier ou envoyé à l'adresse [organisation.scolaire@csmb.qc.ca](mailto:organisation.scolaire@csmb.qc.ca). Il est aussi possible de remplir le formulaire électronique **Choix d'école secondaire à la demande des parents\***

\*Pour toute demande dans un programme particulier, vous devez vous informer directement auprès de l'école qui offre le programme afin de connaître les conditions d'admission.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec [inscription.ecole@csmb.qc.ca](mailto:inscription.ecole@csmb.qc.ca) ou appeler au 514-855-4950.

## **Plan de lutte contre l'intimidation**

Nous vous invitons à discuter avec votre enfant au sujet de l'intimidation. Vous pouvez également consulter le site [www.spvm.qc.ca/intimidation](http://www.spvm.qc.ca/intimidation) pour découvrir différentes capsules qui traitent le sujet.

## **Semaine de la persévérance scolaire**

Du 13 au 17 février 2023, auront lieu les Journées de la persévérance scolaire. C'est un moment privilégié pour reconnaître la résilience et la confiance en soi de chaque jeune et de saluer son engagement à faire de la persévérance scolaire sa priorité.

Continuez à les soutenir et à valoriser leurs efforts pour qu'ils persévèrent et façonnent un avenir où la réussite éducative fait partie de leur réalité. Parce que les voir réussir, cela vaut de l'or!

Vous êtes ces visages familiers et réconfortants qui donnent des ailes à nos jeunes et les amènent à persévérer. Ceci se matérialise d'ailleurs autour de petits gestes concrets et porteurs du quotidien, qui lèveront les obstacles à leur réussite éducative :

- Offrir de l'aide;
- S'intéresser à ce que le jeune vit à l'école;
- Être à l'écoute;
- Lui faire vivre ses premiers succès dans une activité parascolaire;
- Suggérer des outils pour bien gérer le temps consacré aux études et aux loisirs;
- Encourager face aux difficultés;
- Féliciter pour les efforts;
- Rassurer de manière positive.

Ensemble, continuons à faire ce que nous faisons le mieux pour nos jeunes : apporter notre contribution. Car bien entourés, ils peuvent tous persévérer.

### **Soutien aux familles**

**Les intervenantes communautaires peuvent vous aider à répondre à certains besoins!** Afin qu'elles puissent vous assister le plus rapidement et efficacement possible, nous vous proposons de répondre à ce court questionnaire pour aider à cibler et à pourvoir à certains besoins rapidement et d'autres de manière périodique et/ou ponctuelle.

[Questionnaire pour un soutien personnalisé](#)

### **Fermeture tempête**

Nous vous invitons à consulter le site Internet du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys au [www.csmb.qc.ca](http://www.csmb.qc.ca) ou la page Facebook de l'école afin de valider si l'école est ouverte lors d'une tempête de neige.

### **Sécurité autour de l'école**

Afin de garantir la sécurité de nos élèves, nous vous demandons de privilégier un transport actif, comme la marche, ce qui diminue l'affluence aux abords de l'école. Si toutefois, vous devez utiliser votre véhicule pour venir reconduire votre enfant à l'école, prenez note des divers panneaux de circulation. Il est important de ne pas vous stationner devant la barrière de la cour de l'école sur la rue Cardinal. Finalement, les élèves doivent traverser la rue à l'intersection destinée à cet effet.

### **Site Web et page Facebook**

L'école Enfant-Soleil a un site web. Vous y trouverez une foule d'informations au sujet de l'école. Vous pouvez le consulter en allant à l'adresse suivante :

<https://enfant-soleil.ecolesaintlaurent.ca/>

Nous vous invitons aussi à consulter la page Facebook : École Enfant-Soleil

